

# senlissemag'

**DANS CE  
NUMÉRO :**

**04**

Une nouvelle  
équipe municipale

**08**

La rentrée des classes

**14**

Votre magazine évolue



**senlissemag'**

**n°135**

**Décembre 2020**

Bulletin municipal de  
la commune de Senlisse

[www.senlisse.fr](http://www.senlisse.fr)

- 02 Agenda
- 03 Le mot du maire
- 04 FOCUS : une nouvelle équipe municipale
- 08 La rentrée des classes
- 09 Vie municipale
- 12 Aménagement & sécurité
- 13 Bien vivre ensemble
- 13 Ailleurs c'est ici
- 14 Vie sociale
- 15 Rencontre : Caroline Leite
- 16 Numéros utiles



Une crise sanitaire sans précédent frappe notre pays. Après la première vague de la Covid 19 au printemps dernier, nous devons affronter une deuxième vague plus forte de ce virus.

Les conséquences nous les connaissons toutes et tous :

- des morts par milliers
- notre système hospitalier à bout de souffle.
- nos entreprises petites, moyennes ou grandes en difficultés financières
- nos artisans, commerçants et indépendants en mode survie
- un chômage accru touchant plus particulièrement nos jeunes
- une situation sociale très dégradée
- enfin une rupture du lien social pour les familles, entre amis et en particulier chez les anciens.

Notre pays vit une période difficile et très compliquée.

Et vos conseillers municipaux, que font-ils pendant cette crise pour notre village ? Après une trop longue période électorale due à cette crise sanitaire, le conseil municipal s'est réuni 3 fois début juillet pour désigner son maire, ses 3 adjoints et ses représentants au sein des commissions, des comités ouverts aux Senlissois et des organismes extérieurs comme la CCHVC, le PNR, le Siahvy, le Sictom, le SIERC ou le SIVOM de la piscine de Chevreuse...

Au cours de ces dernières semaines, de nombreuses réunions de travail en visioconférence avec tous les conseillers ont permis de bâtir le plan sur 6 ans de la mandature regroupant toutes les promesses faites par la nouvelle équipe élue (page 6).

Les chefs de projets, ainsi que les conseillers membres volontaires, ont été désignés pour les mener à bien.

Certaines actions via des ateliers participatifs seront ouvertes aux Senlissois.

Dans cette feuille de Senlisse renouée, le **SenlisseMag'**, vous découvrirez plus en détails les actions déjà entreprises (pages 6 et 7) et les nouvelles de notre beau village.

Notre équipe municipale est toute entière au travail pour bien démarrer ensemble cette mandature au service de tous nos habitants.

Portez vous bien.

Bien à vous.  
  
Votre maire, Claude BENMUSSA

## Un calendrier perturbé

# Agenda

Difficile de se projeter dans ce contexte de la COVID-19. Tous les événements et manifestations programmés sont annulés à tour de rôle. Senlisse n'est pas en reste avec notamment l'intégralité de la programmation automnale des concerts de l'Orgue de Senlisse annulée.

Les traditionnels vœux de début d'année ne peuvent également être programmés.

Soyons patients et courageux pour retrouver tous nos moments de convivialité en toute sécurité.

## État civil

### Naissance

Honoré GERBI  
le 9 Janvier 2020

Johan DAVÉE  
le 14 mai 2020

### Mariage

Clémentine LEOST et  
Gaétan DE ROBILLARD  
le 7 mars 2020

### Décès

Arlette DUBREUIL  
Bernadette FOUQUET  
Jean-Noël ROY  
Jeanne LABBÉ-LAURENT  
Jean-Pierre MARTIN  
Ginette CAILLOT

## Votre mairie

- 13 rue de Cernay  
78720 Senlisse
- 01 30 52 50 71  
09 62 31 33 50  
Fax : 01 30 47 50 96
- mairie.senlisse@orange.fr
- www.senlisse.fr
- Ouverture au public :  
mercredi 16 h - 19 h  
samedi 10 h - 12 h  
Permanence des élus :  
samedi 10 h - 12 h

SenlisseMag' n° 135  
Décembre 2020  
Bulletin municipal de Senlisse  
ISSN2608-2950  
Directeur de la publication : C. Benmussa  
Coordination : A. Leroy  
Rédaction : Commission Communication  
Photos : A. Leroy, M. Le Roy, L. Bounatirou,  
M. Barreau  
Conception graphique : effet-immédiat.com

Tenez-vous informé de l'évolution de la situation à travers les publications de notre site internet :

[www.senlisse.fr](http://www.senlisse.fr)





# FOCUS : une nouvelle équipe municipale pour Senlisse

Élu depuis quelques mois, quel est votre ressenti et quelles actions notables avez-vous engagées ?

**Claude BENMUSSA**  
Maire de Senlisse

Mise en place du travail des membres du conseil avec un bon résultat puisque 11 conseillers sur 11 ont leur feuille de route et avancent sur chacun des projets dont ils ont la charge ! C'est aussi l'établissement du plan de notre mandature pour réaliser au mieux nos promesses de campagne !



**Marie-Philomène DOMINGOS TAVARES**  
1<sup>ère</sup> adjointe au maire  
Urbanisme, assainissement



**Monique LE ROY**  
2<sup>e</sup> adjointe au maire  
Affaires scolaires et sociales

Mon ressenti pour cette nouvelle équipe est très positif. Je trouve que tous les conseillers sont bien intégrés et les plus jeunes ont instauré une nouvelle dynamique au sein du groupe. Dans mon domaine, je continuerai de veiller au bon fonctionnement du périscolaire, sur la qualité des repas en apportant plus de bio dans les menus.



**Lauri BOUNATIROU**  
3<sup>e</sup> adjoint au maire  
Aménagements, sécurité, animation

Mon credo depuis le début de ce second mandat au sein de l'équipe est d'être solidaire et volontaire quelles que soient les difficultés. Place au travail en équipe et ayons toujours à l'esprit que Senlisse, c'est mieux ensemble.



**Sylvie DEMOUZON**  
Conseillère municipale  
Environnement, liaisons douces

Alors que je suis nouvellement élue, je prends conscience de l'étendue du travail qu'il faut déployer pour chaque projet. C'est passionnant ; je suis dans l'attente des résultats positifs qui vont concrétiser les dossiers partagés avec les membres du Conseil.



**Colette FAGES**  
Conseillère municipale  
Gestion, finances, informatique

L'activité de conseiller municipal ne s'improvise pas, il y a constamment de nouvelles demandes, de nombreuses commissions... La présence de membres de l'ancienne équipe a permis une reprise des dossiers en cours et représente une aide précieuse pour la formation des nouveaux. Je me suis déjà investie dans le suivi budgétaire ainsi que dans le suivi des subventions.



**Dionisa LEROUX**  
Conseillère municipale  
Relation habitants

Ces premiers mois ont été pour moi une découverte de la vie de la commune. Je m'attache à avoir un lien constant avec les habitants. J'ai participé au groupe de travail pour l'Assemblée des Jeunes.



**Arnaud LEROY**  
Conseiller municipal  
Communication, animation

La découverte de la vie municipale, une première expérience pour moi ! Prise en main des sujets de communication comme le site internet, le journal de Senlisse. Prochain objectif : mise en place d'une application de communication destinée aux Senlissais !



**Marc THIBAUT**  
Conseiller municipal  
Travaux, assainissement



**Tiziano PUPPINI**  
Conseiller municipal  
Travaux, assainissement

Élu depuis quelques mois, un esprit de travail collectif au service des habitants marque ce début de mandature.



**Delphine RÉAU**  
Conseillère municipale  
Jeunesse, sport

L'action municipale est différente de ce que j'ai connu précédemment car la taille de la commune permet d'être au plus proche des administrés et de leurs attentes tout en ayant des moyens plus contraints. Celle qui caractérise ce début de mandat est, pour moi, la création d'une Assemblée des Jeunes qui verra le jour début 2021.

Photos A. Leroy



# PLAN DES PRINCIPAUX PROJETS 2020 ▶ 2026

# 2026

## 2020-2021

### VAUX DE CERNAY

**Aménagement**  
Nous travaillons sous la houlette du PNR à l'élaboration d'une charte d'aménagement des Vaux de Cernay en collaboration avec Dampierre, Cernay et la direction des sites du département.

## 2020-2021

### ASSEMBLÉE DES JEUNES

**Vie municipale**  
L'Assemblée des Jeunes verra le jour au 1<sup>er</sup> trimestre 2021

## 2020-2022

### PRÉAU

#### Aménagement pour les festivités

Après l'agrandissement du préau et sa fermeture, nous travaillerons pour en faire un lieu de convivialité, de rencontres et d'échanges, nécessaire et utile, au bénéfice de tous les Senllois, Garnois, petits et grands.

## 2020-2022

### SÉCURITÉ

**Aménagements**  
La réflexion sur les aménagements possibles de sécurité à Garnes et Senlisse sera activement poursuivie. Un 1<sup>er</sup> atelier participatif concernant la rue de Cernay s'est tenu mi-octobre (voir page 11).

## 2020-2022

### TERRAIN DE SPORT

**Aménagement**  
Après l'installation de nouveaux jeux pour les enfants de 3 à 12 ans en octobre, une réflexion plus globale sera menée pour l'aménagement du terrain de sports et de son parking.

## 2021 - 2023

### VERGER

#### Participatif

Le projet de verger sera lui aussi lancé quand le terrain sera choisi et après avoir levé toutes les contraintes actuelles.

## 2020-2023

### LIAISONS DOUCES

#### Senlisse / Dampierre

La réflexion sur les liaisons douces en partenariat avec la CCHVC et le PNR sera approfondie et poursuivie : sente 28 et sente 36, ainsi que le long de la RD91 entre Dampierre et les Vaux de Cernay.

## 2020-2023

### CIMETIÈRE

#### Agrandissement

L'agrandissement du cimetière et sa gestion plus optimisée et rationnelle est prioritaire compte tenu de sa saturation à venir.

## 2020-2024

### ASSAINISSEMENT

#### Bourg de Garnes

Pour lequel le conseil municipal devrait donner son feu vert au Siahvy dans les prochaines semaines.

## 2022-2026

### ENFOUISSEMENT

#### Réseaux de Garnes

(mais aussi à Senlisse) en liaison étroite avec le futur chantier de l'assainissement qui se déroulera par tranches pendant cette mandature.

## 2021-2024

### ACCÈS PMR

#### École et mairie

Les aménagements nécessaires aux Personnes à Mobilité Réduite pour l'accès plus sécurisé à l'école et à la mairie seront réalisés.

## 2021-2026

### ANIMATIONS

#### Vie sociale

Un plan d'animation en liaison avec le SLSG, les autres associations et les Senllois devrait être proposé au 1<sup>er</sup> semestre 2021 si le contexte sanitaire le permet.

# 2020



## LA RENTRÉE DES CLASSES

### La rentrée est derrière nous et l'école a repris

par Monique LE ROY

Cette année, crise sanitaire oblige, pas de photo de groupe le jour de la rentrée mais les parents des nouveaux élèves ont quand même pu échanger avec les enseignantes.

34 enfants sont inscrits à l'école de Senlisse et 7 à l'école maternelle de Dampierre/Senlisse. Les effectifs sont en légère hausse par rapport à l'an dernier.

Une nouvelle directrice, Mme Pavlowski, remplace Mme Ménard en congé maladie.

Elle enseigne aux grandes sections, CM1 et CM2 : 15 élèves pour ces 3 niveaux.

Mme Demerville, pour sa 3<sup>ème</sup> année à Senlisse, a 19 élèves, répartis entre les CP, CE1, CE2.

Sophia, fidèle au poste, aide pour les plus jeunes, gère la cantine, la garderie du matin et une partie de la garderie du soir. Nous avons embauché Fanny Rous pour remplacer Marion, mais, ayant trouvé un travail à plein temps, elle sera remplacée.

Le protocole sanitaire du printemps dernier a été repris et a nécessité des aménagements pour la cantine (2 services) et les récréations (par classe).

Merci aux enseignantes et au personnel des activités périscolaires de s'être mobilisées face à ce contexte particulier.

Les masques étant devenus obligatoires à partir de 6 ans, la mairie a effectué 2 distributions pour les enfants.

Depuis la rentrée et sur demande des parents, l'horaire de la garderie du matin a été avancé à 7h30 mais pour l'instant, peu d'enfants y participent.

Merci aux enseignantes et au personnel des activités périscolaires pour leur mobilisation dans ce contexte particulier



Photos : M. Le Roy

#### Élections des délégués de parents d'élèves

Ont été élus :  
Mme Gasparini et M. Agostini (titulaires)  
Mme Alix et M. Thierry (suppléants)

## VIE MUNICIPALE



### Principales décisions des conseils municipaux

par Arnaud LEROY

Retrouvez toutes ces actualités sur le site [www.senlisse.fr](http://www.senlisse.fr)

A peine 5 mois et déjà 5 conseils municipaux ! Plus d'une trentaine de délibérations ont été approuvées depuis le début de notre mandat. Parmi les plus importantes, nous pouvons citer :

#### Générale

- **La mise en place du conseil** : élection du maire, détermination du nombre d'adjoints, élections des adjoints, indemnités de fonction du maire et des adjoints. *Retrouvez page 4 les missions de chacun.*
- **Désignation des délégués aux organisations** : SIVOM, CCHVC, SIRSEM, SIAHVY, SICTOM, PNR, SIVU, CDE, CCID, CCAS, SIERC (\*).
- **Création des commissions et des comités** : intégration de Senlissais extérieurs au conseil au sein de groupes de travail (sécurité, bulletin municipal...).

#### Budgétaire

- **Approbation budget, subventions aux associations**
- **Taux d'imposition** : pas d'augmentation votée en 2020.

#### Urbanisme

- **Obligation de dépôt d'une déclaration préalable avant division foncière**
- **Convention d'occupation du sol** : location des jardinets place de l'église.
- **Aggrandissement du cimetière** par le fond sur la parcelle cadastrée C212, propriété communale.

#### Confiné mais pas résigné !

À situation inédite, réunion inédite. Devant la situation inédite que nous vivons, votre municipalité a dû s'adapter !

C'est ainsi que le 5 novembre dernier, le conseil municipal s'est déroulé en visio-conférence, et en public. Un lien de connexion a été diffusé sur le site internet [www.senlisse.fr](http://www.senlisse.fr). Une réussite !



(\*) : CCAS : Centre Communal d'Action Sociale  
CCID : Commission Communale des Impôts Directs  
CCHVC : Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse  
CDE : Caisse des Écoles  
PNR : Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
SIAHVY : Syndicat Intercommunal Assainissement et Hydraulique de la Vallée de l'Yvette

SICTOM : Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères  
SIERC : Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Cernay-la-Ville  
SIRSEM : Syndicat Intercommunal pour le Restaurant Scolaire et l'École Maternelle de Dampierre-en-Yvelines  
SIVOM : Syndicat à Vocations Multiples, piscine de Chevreuse  
SIVU : Syndicat Intercommunal pour le développement du sport en milieu rural de Cernay

### Services municipaux de nouveaux horaires pour s'adapter à vos attentes

par Arnaud LEROY

La vie évolue, votre mairie aussi ! Dans le souci de s'adapter à tous, nous avons décidé d'élargir les plages horaires d'accueil du public de la mairie et de la garderie.

► **MAIRIE : 1 heure de plus le mercredi !**

Horaires : mercredi de 16h à 19h et samedi de 10h à 12h

► **GARDERIE : pour vous parents, la garderie s'adapte !**

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi matin : de 7h30 à 8h20

Lundi, mardi, jeudi, vendredi après-midi : de 16h\* à 19h

\* gratuité de la garderie de 16h à 16h30

#### nouveaux horaires

##### Mairie

mercredi 16h à 19h  
samedi 10h à 12h

##### Garderie

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
7h30 à 8h20 et 16h à 19h



## Assemblée des Jeunes

par Delphine RÉAU

### 🗨 Pourquoi créer une Assemblée des Jeunes à Senlis ?

Comme nous vous l'avons annoncé dans le programme sur lequel vous nous avez fait confiance, la création d'une Assemblée des Jeunes à Senlis verra le jour au premier trimestre 2021 ! En effet, notre ambition est d'encourager nos jeunes à prendre la parole afin de dynamiser leur environnement. Ils pourront ainsi saisir l'opportunité de s'investir dans leur commune par des actions concrètes qui tiendront compte de leurs préoccupations mais également du bien-être de l'ensemble des Senlissais et de la commune plus généralement.

Les élus du Conseil Municipal se tiendront à leur disposition pour développer leurs différents projets tout en leur laissant l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de leurs actions. En préambule, nous proposerons une réunion d'information sur la création de cette Assemblée des Jeunes...

### 🗨 Qui peut intégrer cette assemblée ?

Nous proposons à tous les jeunes Senlissais(es) âgés de 9 à 18 ans, de se porter candidats pour intégrer la future Assemblée des Jeunes de notre commune.

### 🗨 Quand et comment se faire connaître ?

En adressant à la mairie leur(s) motivation(s) ainsi que leur nom et coordonnées sur une feuille A4, sans oublier l'autorisation parentale (pour les mineurs) et l'autorisation du droit à l'image qui seront les éléments incontournables à leur candidature. Les jeunes pourront se porter candidat(e)s du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2021.



### 🗨 Combien de membres dans cette Assemblée des Jeunes ?

Nous proposons 12 membres maximum qui seront répartis par catégories d'âge de la façon suivante :

- 9 – 12 ans : 4 jeunes
- 13 – 15 ans : 4 jeunes
- 16 – 18 ans : 4 jeunes

Comme nous l'avons indiqué dans la charte de cette assemblée (qui sera à signer par tous les candidats retenus), la parité entre filles et garçons existant dans les conseils constitue une réussite importante de leur fonctionnement. Elle est source d'enrichissement.

### 🗨 Comment se déroule le scrutin ?

Nous proposons, pour débiter, un tirage au sort des candidat(e)s qui seront élus pour 2 ans. Ce mode de scrutin nous semble plus équitable tant pour les jeunes Senlissais de toujours, que pour les nouveaux arrivants.

### 🗨 Quelles seront les missions de l'Assemblée des Jeunes ?

Cette assemblée aura pour ambition de s'investir pour le compte des Senlissais sur des actions civiques et écocitoyennes.

### 🗨 Comment fonctionnera-t-elle ?

Elle sera animée par un bureau composé du Maire, de la conseillère municipale à la Jeunesse et au Sport ainsi que d'autres membres du Conseil Municipal.

Elle se réunira à minima tous les 3 mois.

### 🗨 En conclusion ?

Nous sommes impatients de commencer cette belle aventure avec l'ensemble des jeunes Senlissais afin d'apporter du dynamisme et de la nouveauté à notre belle commune !

Soyez enthousiastes et motivés, nous avons besoin de vous !

assemblée des jeunes

**candidatures  
à envoyer  
à la mairie  
avant le 31/01/2021**



## COVID-19 : les élus à vos côtés

par Dionisia LEROUX

Le monde traverse une crise sanitaire sans précédent. Les soignants sont à pied d'œuvre ; les laboratoires redoublent d'effort et de rivalité pour trouver le vaccin qui nous permettra de venir à bout de la covid-19.

Ensemble, poursuivons nos efforts et forçons-nous à respecter les règles essentielles pour lutter contre ce virus :

- port du masque,
- lavage fréquent des mains,
- distanciation physique.

L'ensemble de ces gestes barrière limiteront la propagation de ce fléau. Personne n'est à l'abri !

Votre mairie, à vos côtés, a mis en place des mesures de protection envers les Senlissais :

- distribution de masques aux habitants à deux reprises,
- distribution de masques pour les enfants de l'école
- distribution des attestations de déplacement dès le démarrage du 2<sup>ème</sup> confinement,
- l'attribution des bons de chauffage aux ayant-droit par la Caisse Communale d'Action Sociale.

Vos élus restent à votre écoute, restons solidaires !



## Un défibrillateur à Senlis

par Lauri BOUNATIROU

Un accident cardio-vasculaire est malheureusement chose commune. Comme prévu, nous allons procéder à l'installation d'un défibrillateur à la mairie de Senlis, avant la fin décembre. Il sera accessible facilement en extérieur le long du mur de la mairie. Un fléchage va être installé pour qu'en cas d'urgence son repérage soit facilité.

Le modèle choisi fonctionne pour les enfants comme pour les adultes.

Une formation sera dispensée pour les élus et les employés communaux souhaitant y participer.

En complément, une formation de type premier secours sera proposée, dès que possible (après la COVID) et les habitants de Senlis pourront y participer dans la limite de 4 places disponibles ! Les intéressés devront se faire connaître auprès de la mairie.

## Bienvenue à Claire Chamillard

Il y a 1 an nous vous annonçons le renfort de l'équipe administrative avec Jessica... partie maintenant vers de nouvelles aventures.

Nous accueillons chaleureusement Claire au poste de secrétaire de mairie, à mi-temps, en complément de Corinne !

## Inscription sur les listes électorales

par Arnaud LEROY

Les modalités d'inscription ont maintenant évolué : la date butoir du 31 décembre n'est plus impérative !

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes pour pouvoir voter.

Il est possible de s'inscrire toute l'année, toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

- au plus tard le sixième vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin

- ce délai peut, dans certaines situations, être allongé jusqu'au dixième jour précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Dès qu'elles seront connues, nous reviendrons vers vous avec les dates des prochaines échéances électorales.

### listes électorales

Retrouvez l'ensemble des informations ici :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/listes-electorales-nouvelle-inscription>



inscription



## un 1<sup>er</sup> atelier participatif au plus près de vos préoccupations

par Lauri BOUNATIROU

Pour un meilleur échange entre Senlissois et élus et pour favoriser la démocratie participative, un atelier consacré à la sécurité et à l'aménagement a eu lieu le 15 octobre.

Annonçant d'autres ateliers à venir, dont ceux concernant notamment les habitants de Garnes et des hameaux, plusieurs Senlissois volontaires se sont réunis avec les élus en charge, pour échanger autour des localisations suivantes :

- rue de Cernay,
- entrées et sorties de la commune,
- carrefour de Garnes (début de la montée vers la côte de la Barre).

Constructives, ces discussions ont permis entre autres d'identifier ces problématiques :

- vitesses excessives,
- absence de trottoirs,
- véhicules de forts tonnages et/ou aux matières dangereuses
- trafic intense aux heures de pointes,
- absence de courtoisie des usagers lorsque les habitants essaient de sortir de chez eux.

De ce 1<sup>er</sup> atelier sont ressorties de nombreuses idées, afin de favoriser un espace apaisé, où Senlissois et usagers de la route pourraient mieux cohabiter :

- mise en place de chicanes ou d'écluses obligeant les véhicules à circuler plus doucement,
- aménagement et sécurisation des arrêts de bus de Garnes et de Senlisse dans le sens de la montée,
- recherche de solutions concernant les camions,
- aménagement de trottoirs,
- élargissement des limites communales, dès le carrefour de Garnes pour une meilleure cohérence des vitesses.

Soumis à des règles nationales et départementales, les prochaines étapes sont nombreuses afin de pouvoir dessiner un schéma global d'aménagement et obtenir les autorisations nécessaires :

- analyse des résultats du test de la chicane installée il y a quelques mois,
- analyse des flux de camions (provenance, déviations possibles...),
- cheminement piéton des usagers des lignes de bus et des écoliers.

Dans quelques semaines se tiendra un nouvel atelier pour poursuivre les réflexions sur cette portion de route. Nous ferons prochainement un appel à candidature afin de débattre sur les aménagements et la sécurité de Garnes et des hameaux. Senlissoises et Senlissois, soyez nombreux, et inscrivez-vous en Mairie.

## Enfin des jeux pour les enfants !

par Lauri BOUNATIROU



Photo L. Bounatirou

Attendues par nos enfants, le parc des sports a vu l'arrivée de nouvelles installations pour la joie du plus grand nombre.

Ouvert au public depuis le début du mois d'octobre après quelques semaines de travaux et une vérification d'un organisme spécialisé, les enfants peuvent désormais profiter de jeux simples et sophistiqués, du plus petit âge jusqu'à 12 ans environ.

Ces nouvelles installations préfigurent une évolution de notre parc des sports qui va devenir un bel endroit de partage, où toutes les générations pourront se retrouver.

Amis boulistes, amateurs de fitness, sportifs en herbe ou confirmés, adeptes des barbecues et de la détente sous les arbres : à très bientôt !

Inscrivez-vous pour participer au prochain atelier AMÉNAGEMENT & SÉCURITÉ



## des rappels nécessaires à cette saison

par Sylvie DEMOUZON

L'automne et l'hiver sont propices à des travaux en extérieur, c'est le moment d'avoir une démarche écocitoyenne.

### NON AU BRÛLAGE OUI AU RECYCLAGE

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit par la loi (circulaire du 18/11/2011). Des bacs de récupération sont à votre disposition sur le parking jeux-tennis, un 3<sup>ème</sup> bac a été installé récemment. La déchèterie d'Auffargis accepte le bois et les déchets verts gratuitement à raison de 2 m<sup>3</sup> par semaine.

### NON AU DÉPÔT SAUVAGE

Les dépôts sauvages se révèlent être un fléau de plus en plus courant, et problématique ! La déchèterie d'Auffargis reçoit également les gravats (par ex) à raison de 2 m<sup>3</sup> par semaine pour les particuliers. Charge à chacun de nous de le rappeler aux divers corps de métier intervenant pour notre compte dans le cadre de travaux !

Déchèterie d'Auffargis - 01 34 84 87 89 - [www.sitreva.fr](http://www.sitreva.fr)  
Rue des Vaux de Cernay 78610 Auffargis

## vous avez la parole

Un sujet vous tient à cœur ?

Vous souhaitez aborder une thématique dans notre journal ?

**Nous vous offrons la possibilité de participer à la rédaction du Senlissemag'.**

N'hésitez pas à nous contacter et faire vos propositions.

[ideesenlisse@gmail.com](mailto:ideesenlisse@gmail.com)

## AILLEURS C'EST ICI



## un nouveau service de transport à la demande en Vallée de Chevreuse

par Tiziano PUPPINI

Depuis début septembre un nouveau service de transport à la demande est disponible pour les habitants de Senlisse du lundi au vendredi de 7h à 19h45.

Ce service complète les lignes de bus habituelles desservant notre territoire. Il permet de rejoindre la gare RER de Saint-Rémy de 7h à 9h30 et de 16h30 à 19h45.

Il offre la possibilité de rejoindre de 9h30 à 16h30 les communes de Choisel, Dampierre en Yvelines, Saint-Forget, Chevreuse, Saint-Lambert-des-Bois, Milon-la-Chapelle, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Boullay-les-Troux et Les Molières.

### Comment ça marche ?

La réservation du transport à la demande est gratuite. Elle peut se faire jusqu'à 20 mn avant le départ. L'accès au bus se fait avec les titres de transports habituels : Pass Navigo, Tickets, Pass Imagine R.

**RÉSERVATION DU SERVICE**

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités dédiée au transport à la demande et sur laquelle vous pouvez :

- 1 → Créer votre compte
- 2 → Réserver votre trajet\*
- 3 → Suivre votre TAD en temps réel
- 4 → À la montée, s'identifier et valider son titre de transport
- 5 → Évaluer votre trajet
- 6 → Enregistrer ses trajets favoris

\* à partir d'un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ

**RENDEZ-VOUS SUR**

**Appli TAD**  
Île-de-France Mobilités

[tad.idfmobilites.fr](http://tad.idfmobilites.fr)

**09 70 80 96 63**  
Du lundi au vendredi  
De 9h à 19h

**QUAND RÉSERVER ?**

→ En temps réel  
(sous réserve de disponibilité à l'horaire demandé)  
→ Jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet  
Et au moins une heure à l'avance pour avoir la garantie de ma demande



+ d'infos : [tad.idfmobilites.fr](http://tad.idfmobilites.fr)



## Bienvenue aux nouveaux

par Arnaud LEROY

Des Senlissais de plus en plus nombreux ! Pas moins d'une quinzaine de nouveaux Senlissais depuis le début de cette année ! Donnons la parole à Sophia et Alexandre, nouveaux Senlissais, au village depuis septembre 2020 : « **Senlissais depuis 3 mois, quel est votre ressenti sur cette nouvelle vie dans un petit village ?** »



*Nous vivons à Chevreuse depuis 2 ans dans un appartement en centre ville. Nous avons cherché une maison à acheter dans la vallée car nous sommes tombés sous son charme. Nous avons vu la maison place de l'église dans les annonces, et nous avons eu un coup de cœur dès la 1<sup>ère</sup> visite.*

*Dès le jour de l'emménagement, nous avons été très bien accueillis, notamment par M. le Maire qui est passé nous saluer. Depuis, nous avons pu rencontrer quelques voisins bienveillants par rapport à notre installation. Le cadre de vie nous convient parfaitement, avec le calme et la forêt proche qui nous permet de nous oxygéner, tout en gardant une proximité avec les commerces que nous aimons. J'apprécie aussi particulièrement de pouvoir discuter avec les Senlissais(es), au détour d'une rue quand l'occasion se présente. L'ambiance "village" nous est bien agréable.*

Senlisse attire toujours autant, un renouvellement de la population qui n'est pas pour déplaire à notre école, qui ne demande qu'à se remplir ! Traditionnellement, et si les conditions sanitaires le permettent, les nouveaux Senlissais seront reçus par M. le Maire et le conseil municipal autour d'un pot de l'amitié. Bienvenue à tous !

## Votre magazine évolue

Un brin de fraîcheur pour ce nouveau numéro !

Nouvelle équipe, nouvel entrain... La feuille de Senlisse évolue et laisse place à SenlisseMag'.

Au service de cette évolution, un nouveau look, du graphisme et de la couleur !

De quoi nous égarer tout en s'informant.



## 11 novembre confiné

par Arnaud LEROY



Photo A. Leroy

Compte tenu de la situation sanitaire, la commémoration du 11 Novembre s'est déroulée dans un format très restreint et n'était malheureusement pas ouverte au public. C'est accompagné de notre député Jean-Noël Barrot que le conseil municipal Senlissais s'est recueilli devant le monument aux morts dans le plus strict respect des mesures de distanciation. Deux gerbes y ont été déposées.

Ne jamais les oublier... Même dans ces circonstances.



Elle n'a pas peur de s'attaquer à des blocs de béton de deux cents kilos. Caroline Leite est sculpteur, de ce matériau, utilisé plutôt dans le bâtiment, elle extrait des œuvres d'art étranges, insolites comme ce mur d'où sortent des visages du passé, et que l'on peut admirer dans son jardin.

Elle sculpte des ruines de béton, des fragments de notre présent, des faux-vrais fossiles que l'on croirait extraits de fouilles archéologiques.

Pourquoi avoir choisi ce matériau, moins noble que la pierre ? Elle raconte qu'elle a été influencée par l'environnement de son enfance. Elle a vécu à Guyancourt, dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines où tout est bétonné, y compris les espaces verts !

Le béton, elle l'aime et le déteste à la fois. Elle trouve son inspiration dans ses histoires personnelles, les sujets qui vont la toucher. Son travail est assez mélancolique, il oscille entre le passé et le futur. Elle aime beaucoup jouer avec cette dimension de temps. Caroline a quarante trois ans. Elle est diplômée de l'École des Beaux-arts de Versailles, major de sa promotion.

Autoportrait n°1, détail Installation Béton : fer à béton, 240 X120 cm, 2012



## Caroline Leite une artiste en béton

par Myriam BARREAU et Madeleine BOURDOISEAU

Photos : M. Barreau



Jardin ouvrier des vertus, photographie numérique Tirage argentique sur béton - 12x12 cm - 2012 / 2017

Elle a commencé par travailler la terre, a fait du moulage, des empreintes de corps. Elle s'est orientée ensuite vers le dessin - elle affectionne particulièrement le crayon gris classique -, puis vers la photographie, qu'elle associe à la sculpture ce qui donne des œuvres oniriques, fascinantes, le mot n'est pas trop fort !

Caroline s'est installée à Garnes en 2018 avec Matthieu, son mari, et leurs quatre enfants. Vivre à Senlisse influe sur son travail car elle y a trouvé un cadre qui lui apporte la tranquillité, l'apaisement. Cela lui a permis d'évoluer dans sa sculpture, une façon d'associer le végétal au béton : peut-être un rappel de son enfance passée au milieu d'espaces vert... bétonnés ! À force d'avoir le nez dans la forêt, cela se ressent dans ses œuvres. La Vallée de Chevreuse a eu ses peintres, à Senlisse nous avons Caroline Leite !



Caroline a participé au parcours Hélium de la Vallée de Chevreuse en octobre 2020. Une belle occasion qui a permis de découvrir son atelier !

[www.caroline-leite.com](http://www.caroline-leite.com)

# NUMÉROS UTILES



**GENDARMERIE : 17**  
ou 01 30 52 15 48

**POMPIERS : 18**  
ou 01 30 07 35 50

**SAMU : 15**

**SOS Médecins : 36 24**

**Violences Femmes Info : 39 19**

**Solidarité vieillesse : 39 77**

Dépannage ENEDIS : 0972 675 078

Dépannage SUEZ : 0977 401 142

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646  
CPAM 78085 Yvelines cedex 9

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

Drogue Info Service : 08 00 23 13 13

Urgences vétérinaires : 3115

## Votre mairie

01 30 52 50 71  
Fax : 01 30 47 50 96



[mairie.senlisse@orange.fr](mailto:mairie.senlisse@orange.fr)



[www.senlisse.fr](http://www.senlisse.fr)



Ouverture au public :  
mercredi 16 h - 19 h  
samedi 10 h - 12 h  
Permanence des élus :  
samedi 10 h - 12 h